

espoirs dans le processus électoral, auquel il a apporté une importante contribution sous forme de fonds, d'aide et de missions d'observation pour en assurer le succès. Pour la première fois de leur histoire mouvementée, les Haïtiens ont décidé eux-mêmes de leur destin politique. Dans cette optique, le coup d'État en Haïti apparaît comme une action anachronique et tout à fait cynique.

Mais surtout, ce coup d'État met à l'épreuve les principes mêmes du gouvernement démocratique. L'histoire est remplie d'exemples de personnes qui ont abusé du pouvoir ou qui s'en sont emparé prétendument pour le bien de la population. Cet état de choses ne justifie aucunement l'usurpation de l'autorité de représentants démocratiquement élus.

Le coup d'État pose un défi de taille à la communauté internationale. Le nouvel ordre politique international, que nous nous employons tous à créer, permettra-t-il un retour à l'autorité arbitraire et oppressive tel que celui auquel nous assistons actuellement en Haïti?

Naturellement, la réponse est évidente. Le Canada considère que la communauté internationale a le devoir d'exercer les pressions morales et la volonté politique nécessaires pour aider à rétablir le gouvernement légitime et la sécurité fondamentale du peuple haïtien. En juin dernier, nous avons appuyé la résolution 1080 de l'OEA, qui prévoit que l'Organisation prendra des mesures si le gouvernement démocratiquement élu d'un État membre est illégalement renversé. Le Canada estime que, pour promouvoir la démocratie, la sécurité et les droits de l'homme, il faut passer aux actes. Les belles paroles ne peuvent transformer la famine en abondance, la discrimination en égalité, la répression en liberté ni la brutalité en compassion. Elles ne servent pas à grand-chose si nous ne nous dotons pas des moyens de mener une action efficace ou si nous succombons à la tentation de l'unilatéralisme.

La semaine dernière, le Canada a vivement protesté contre le renversement par une junte militaire du gouvernement démocratiquement élu du président Jean-Bertrand Aristide.

Nous avons immédiatement suspendu notre programme d'aide au développement pour Haïti, et d'autres pays ont eux aussi réagi rapidement. Toutefois, les actions individuelles des gouvernements ne suffiront probablement pas à rétablir la démocratie en Haïti. Le Canada considère que seules des pressions multilatérales peuvent amener la réintégration du président Aristide dans ses fonctions légitimes.

C'est pourquoi j'ai assisté à une réunion d'urgence des ministres des Affaires étrangères de l'OEA la semaine dernière, à Washington. J'ai déclaré que le Canada souhaitait que l'OEA ne